

Réactions au Plan Werner

Source: CVCE. European Navigator. Étienne Deschamps.

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/reactions_au_plan_werner-fr-c212740d-95c7-40d8-8579-1627e1f3d109.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Réactions au Plan Werner

Le 29 octobre 1970, la Commission se déclare globalement favorable aux propositions contenues dans le rapport Werner. Cependant, bien consciente des réticences de certains pays face à certains accents fédéraux du Plan, la Commission propose de limiter le transfert des compétences nationales à ce qui est absolument nécessaire pour l'efficacité de l'action communautaire. Elle soumet au Conseil un projet de résolution et deux projets de décision qui portent sur la mise en œuvre de la première étape (1971-1973) de l'union économique et monétaire via un renforcement de la coordination des politiques économiques et l'intensification de la collaboration entre les banques centrales de la Communauté.

Alors que les partenaires de la France sont globalement favorables aux aspects supranationaux du Plan Werner, le président français Georges Pompidou s'y oppose formellement. S'il se déclare favorable à la coopération monétaire, il estime en effet que celle-ci doit uniquement se faire au niveau de la coopération intergouvernementale. Aussi la France refuse-t-elle d'adopter le plan. Les représentants français rejettent tout compromis au Conseil des ministres des Affaires étrangères et des Finances de décembre 1970. Ils s'opposent même au plan révisé de la Commission qui avait pourtant supprimé le projet de centre de décision pour la politique économique.

Les thèses monétaires et économiques allemandes et françaises, déjà en contradiction au sein du groupe des experts, apparaissent inconciliables. Le chancelier allemand Willy Brandt tient à la vision allemande du couronnement selon laquelle l'union monétaire doit constituer l'étape finale du processus de rapprochement économique. La France, quant à elle, refuse la création de toute nouvelle institution et entend garder le contrôle national sur sa monnaie.

Bonn ne veut pas sacrifier le mark allemand (DM), la monnaie la plus stable de la Communauté, à la politique jugée peu rigoureuse de certains de ses partenaires. La République fédérale d'Allemagne (RFA) craint surtout une dérive inflationniste.

Le Conseil finit toutefois par faire un pas politique important en adoptant, le 22 mars 1971, les suggestions de la Commission pour la réalisation par étapes et en dix ans de l'union économique et monétaire.